

3 février 1983 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la présentation des Lettres de créance de M. Dew Twan-Wleh Mayson, ambassadeur du Libéria, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 3 février 1983.

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec plaisir que je reçois aujourd'hui les Lettres de créance par lesquelles Son Excellence M. Samuel Kanyon Doe, président du Conseil de Rénovation populaire et chef de l'Etat de la République du Libéria vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

- J'ai été très sensible aux propos chaleureux que vous avez bien voulu tenir à l'égard de mon pays et de son gouvernement, et aux souhaits amicaux que vous avez adressés au peuple français. Je vous en remercie vivement.

- L'ancienneté des relations entre nos deux pays, que vous venez d'évoquer, a permis de maintenir intactes l'estime et l'amitié entre la France et le Libéria.

- Nous connaissons l'ampleur des tâches que le gouvernement libérien doit accomplir, l'acuité des problèmes qu'il doit résoudre, mais nous savons aussi à quelles espérances populaires il doit répondre. C'est pourquoi mon pays apprécie à sa juste valeur les efforts des autorités libériennes pour introduire plus de liberté, plus de justice, plus de dignité, mais également plus de bien-être matériel dans la société libérienne.

- Ce sont là des objectifs que la France soutient par vocation, une vocation fermement enracinée dans sa tradition.

L'aide au développement est, comme vous l'avez rappelé, l'une des priorités de la politique extérieure de la France. S'agissant du continent africain où l'histoire nous a légué un héritage et de précieuses amitiés, cette aide devient à la fois devoir et intérêt bien compris.

- Avec le Libéria, la coopération culturelle et technique a des acquis à inscrire à son actif. De nouveaux domaines pourraient être explorés, dans le cadre bilatéral ou multilatéral. L'important est à nos yeux que cette coopération soit adaptée à la fois à vos besoins et à nos moyens.

- Par ailleurs, la France reste attentive aux appels répétés que votre pays a lancé à ses "amis traditionnels" pour accroître les investissements et relancer l'économie. Elle voit avec satisfaction qu'aucun effort n'est ménagé pour instaurer un climat de sérénité propice à la coopération internationale.

- Dans ces conditions, je vois comme vous de bonnes raisons d'être optimiste quant à l'heureux avenir des relations franco-libériennes. Soyez en tous cas assuré, monsieur l'ambassadeur, que vous pourrez toujours trouver auprès de moi, auprès du gouvernement français tout l'appui et toute l'aide dont vous aurez besoin pour mener à bien votre haute mission en France.

- Je vous prie de bien vouloir assurer le président Samuel Kanyon Doe, avec qui j'avais eu l'occasion de m'entretenir à Paris au mois d'août dernier, de ma haute considération. Je vous prie également de lui transmettre en mon nom personnel et au nom du peuple français tous les vœux que je formule pour la liberté et la prospérité du peuple libérien.